

Waremmes, le 18 décembre 2013

Opération de Développement Rural
Compte rendu de l'information – consultation des agriculteurs de l'entité
Mardi 17 décembre 2013

Présents :

- *Agriculteurs* : Georges Warnant (Fallais), Thierry Cruysmans (Avennes), Jean-Marie Maréchal (Ville en Hesbaye), Henri Hanot (agriculteur à titre complémentaire)
- *Pour la Province de Liège* : Marc Vanbergen, services agricoles de la Province de Liège
- *Pour la Commune* : François Hubert du fontbaré : Echevin et agriculteur à Fumal
Vincent Germeau : agent ADL
- *Pour la FRW* : David Dejeneffe, Vincent Legrand, Katty Degroot (agents FRW)

Excusés :

- *Pour la Commune* : Pol Guillaume, Bourgmestre
Xavier Lisein, Echevin de l'Agriculture

Accueil des participants

Vu le petit nombre de personnes présentes, la méthode d'animation initialement prévue ne sera pas réalisée. Vincent Legrand propose de poursuivre la discussion de façon plus informelle autour d'une table de discussion et sans présentation de diaporama.

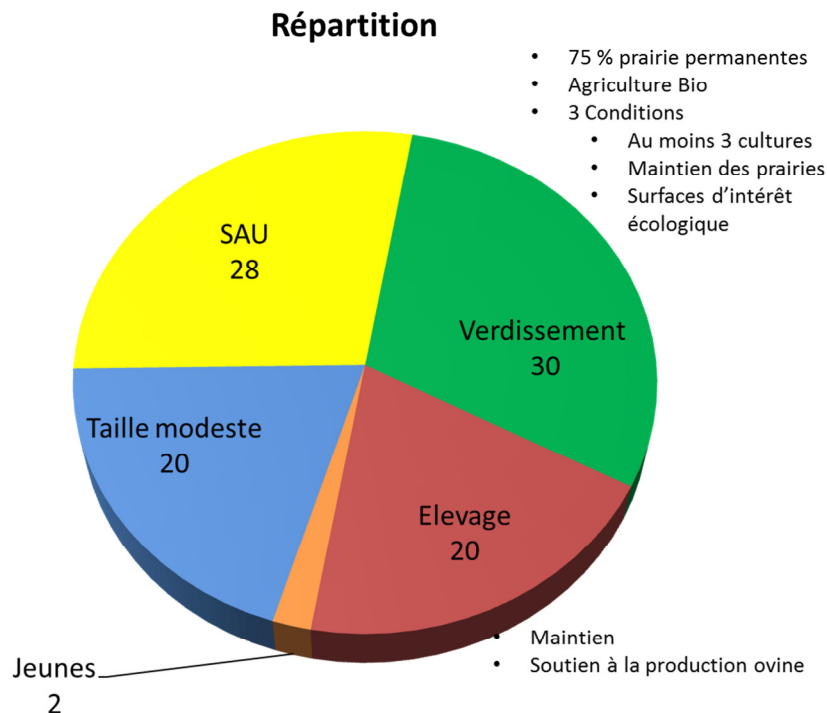
1. Evolution de la PAC 2014-2020

Marc Vanbergen des services agricoles de la Province présente les quelques éléments en sa possession sur l'avenir de la PAC (programmation 2014-2020). Encore peu de choses sont connues. La plupart des agriculteurs ont déjà entendu parler des grandes lignes de cette programmation, à savoir :

Pour le 1^{er} pilier :

- Diminution des budgets annuels de plus ou moins 10 % entre 2014 et 2020. (307 à 272 millions d'euros)
- Un soutien accru aux prairies permanentes
- Un soutien aux cultures biologiques
- Un soutien à l'élevage ovin (actuellement trop d'importation)
- Un soutien aux surfaces d'intérêt écologique
- Un soutien aux plus petites exploitations

Le budget se répartirait selon le graphique ci-dessous :



Pour le verdissement et les surfaces d'intérêt écologique, la Province restera attentive aux types de productions qui pourraient se développer (agroforesterie, Miscanthus, etc.).

Pour le second pilier :

1. Aides à l'investissement
 - a) Autonomie protéines (nourrir soi-même son bétail)
 - b) Autonomie énergétique
 - c) Transformation des produits
2. Aides à la reprise (> 70 000 €)
 - a) MAE

2. Une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR)

Vincent Legrand présente cette nouvelle opération :

Celle-ci s'intitule Braives, en route pour 2030 car l'opération a pour objectif de définir des objectifs à moyen terme sur l'amélioration des conditions de vie des habitants. Comment voulons-nous vivre à Braives en 2030 ?

Cette opération se fait dans le cadre d'un Décret wallon qui fixe les modalités. Elle vise à rédiger un Programme de Développement qui est « un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement, entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social, environnemental et culturel ».

Le rôle de cette réunion était de récolter les avis du monde agricole braivois sur des enjeux qui ont été déterminés par un bureau d'études chargé de faire un premier diagnostic du territoire. M. Dejeneffe de la FRW fait le tour de ceux-ci en les regroupant sous trois grands vocables : Environnement, Economie et Social.

Environnement

En matière environnementale, les agriculteurs se sentent souvent pointés du doigt alors que leurs pratiques ont bien évolué depuis des années. Que ce soit en matière d'épandage, de pulvérisation ou d'autres pratiques, les agriculteurs sont souvent vus comme des pollueurs. Certains agriculteurs demandent que toutes les personnes présentes puissent faire remonter le ras le bol de l'augmentation des contrôles à la fois de l'AFSCA et du SPW.

Energie :

Les questions énergétiques ont tourné autour de la problématique de l'éolien et de la biomasse.

Pour l'éolien, plusieurs agriculteurs sont conscients qu'à terme, on va devoir trouver d'autres sources d'énergie. Les gens sont d'accord de placer des mats en Wallonie mais pas près de chez eux (effet Nimby). De plus, les gens sont encore moins enclins à accepter des mats lorsque ceux-ci enrichissent des grosses sociétés alors que les citoyens doivent financer cette politique de soutien par l'augmentation des coûts de l'énergie et de son transport.

Marc Vanbergen est de plus en plus sollicité par des agriculteurs qui sont approchés par différentes sociétés pour l'installation d'éoliennes. Pour lui, il faut faire jouer la concurrence. Les conditions tarifaires et contractuelles sont très différentes d'une société à une autre. Pour d'autres, ce n'est pas non plus aux agriculteurs d'en profiter mais à tous les citoyens. Il faudrait pouvoir créer un appel de capital citoyen pour réaliser ce type d'investissement ; la Commune pourrait jouer un rôle d'ensemblier.

Pour la biomasse et plus particulièrement la bio-méthanisation, peu de gens sont convaincus par ce procédé. Le Ministre Di Antonio veut soutenir les micro-unités. Cela paraît très difficile à implémenter chez les agriculteurs. M. Cruysmans, coopérateur à Geer, met aussi en doute ce secteur surtout pour les petites unités. Déjà à Geer, c'est particulièrement dur car les conditions ont changé en cours de route. Heureusement pour eux qu'ils ont une garantie d'approvisionnement en matière première par Hesbaya frost. Ce qui était présenté comme des déchets hier (on payait pour s'en débarrasser) est aujourd'hui considéré comme matières premières à acheter.

Les Paysages et la Biodiversité :

Ces matières sont fortement liées en ce qui concerne les agriculteurs vu qu'ils gèrent plus de 70 % du territoire. Pour les parties les moins urbanisables, les agriculteurs ont un rôle particulièrement important à jouer. Comme pour d'autres matières, il est constaté un manque d'information. Il est vrai que pour la plupart des exploitants agricole de la Hesbaya, les pratiques agricoles qui sont le résultat d'une évolution des techniques et des besoins en matières premières, ne laissent que peu de place aux masses végétales. Pour la plupart des exploitants qui ne sont pas en début de carrière, modifier ces pratiques n'est pas souhaitable. Les agriculteurs pratiquent aussi les MAE à grande échelle sur le territoire

braivois. Une communication à cet égard serait intéressante. Pour certains qui ont encore du bétail, l'usage de haies en collaboration avec le Parc naturel est une réalité. Le problème est aussi un problème de main d'œuvre. Le fermier est aujourd'hui bien souvent seul dans son exploitation. L'entretien de haies par exemple peut devenir une charge importante pour le fermier.

M. Dejeneffe cite aussi les vergers hautes tiges qui disparaissent et les zones humides qui sont parfois drainées et perdent ainsi leurs qualités naturelles. Les agriculteurs font remarquer que sur ce point, cela se déroule bien souvent dans des zones non cultivées pour des raisons d'urbanisation de ces zones. Certains trouvent aberrant que la Commune accepte toute une série de projets d'urbanisation là où le Paysage et/ou la Nature devraient être préservés (exemples : de nouvelles constructions à Hosdent, empierrement des zones à proximité du château de Braives, ...). Le Schéma de Structure et le RCU doivent répondre aussi à ces enjeux.

La problématique du foncier est également mise en avant. D'ici quelques années, il n'y aura plus qu'une dizaine de gros propriétaires avec quelques entreprises agricoles qui seront chargées d'exploiter ces terres. La pression sur le Paysage et la Biodiversité sera alors peut-être encore plus grande.

On parle de coût jusqu'à 60.000 € à l'hectare sur les bonnes terres de Hesbaye. L'accès à la terre pour de petits exploitants ou pour de nouvelles activités de maraîchage par exemple sera particulièrement difficile.

Vincent Legrand cite l'obligation du Parc naturel de rédiger une charte paysagère qui devrait reprendre les orientations futures en la matière. Des contacts Parc Naturel – agriculteurs existent. Il faut les maintenir.

EAU – AIR – SOL :

Les exploitants agricoles sont aussi sur ces matières contrôlés et les pratiques de pulvérisation, d'épandage sont strictement règlementées. Le « bio » mis en exergue dans les médias fait aussi beaucoup de tort aux exploitants qui pratiquent l'élevage et les grandes cultures raisonnées voire en lutte intégrée. On a l'impression aujourd'hui que tout ce qui n'est pas bio est mauvais.

La Province de Liège organise des actions de communication qui s'appelle « Agricharme ». Il serait intéressant d'en lancer une à Braives qui permettrait de montrer ce qu'est une ferme aujourd'hui. On pourrait y faire des démonstrations de pulvérisation, montrer la précision du travail et expliquer le comment et le pourquoi, ...

Le calendrier 2014 est déjà rempli. Ceci pourrait être une action à favoriser sur l'année 2015 en collaboration avec la CLDR et les agriculteurs.

Social

Les relations agriculteurs et habitants des villages n'est pas toujours au mieux. Les personnes présentes insistent sur la communication envers les nouveaux habitants. M. Dejeneffe de la FRW cite un projet qui a été réalisé sur la commune de Fernelmont où des agriculteurs se sont regroupés avec des citoyens de la CLDR et la commune pour écrire des chroniques agricoles et mener des actions d'ouverture vers les citoyens.

D'après l'échevin, Monsieur du fontbaré, la population se modifie chaque année d'un nombre important de ménages. Il est donc important de répéter sans cesse le contenu de la charte communale (projet issu des réflexions menées par le passé par un Groupe de travail sur l'agriculture pour répondre en partie au défi du premier PCDR de faire de Braives une Commune d'accueil et de convivialité).

Une demande du monde agricole concerne l'aménagement des voiries qui doit tenir compte du charroi agricole. Les casses vitesse, coussins berlinois et autres chicanes créent beaucoup de soucis à certains agriculteurs qui doivent traverser les villages. Les agriculteurs comprennent que les Bourgmestres doivent répondre aux souhaits de leurs électeurs non agriculteurs bien plus nombreux que les agriculteurs qui sont de moins en moins nombreux. L'usage des routes de remembrement est aussi un nouvel exemple. Prévues au départ pour l'accès des agriculteurs à leurs cultures, elles deviennent aujourd'hui des voiries communales classiques voire rapides (90 km/h) pour les navetteurs afin de rejoindre facilement les différents villages.

Economique

Circuits courts :

La plupart des productions hesbignonnes ne se prêtent pas à la création de circuits courts de commercialisation. De plus cela demande beaucoup de temps de la part du producteur ; ce qu'il n'a pas en général.

M. Vanbergen des services agricoles décrit l'initiative « Carrefour ». Il s'agit d'un partenariat entre la Province et le groupe Carrefour pour créer dans les grandes surfaces de la région liégeoise du groupe des rayons « produits locaux ». L'appellation « local » se référant à une distance de plus ou moins 40 km autour du magasin. Les agriculteurs apprécient ce travail, d'autant plus que la Province joue le rôle d'intermédiaire et de logistique pour les fournitures. Le fait de diminuer le nombre d'intermédiaires permet de ne pas trop écraser les marges. C'est sur celles-ci que les producteurs se paient.

La population a l'air de vouloir de plus en plus se fournir via ces filières courtes, il peut y avoir de la place pour quelques producteurs. L'invitation est lancée.

Création d'emploi :

M. Dejeneffe pose la question de savoir s'il y a encore des possibilités de créer des emplois en amont ou en aval de l'exploitation. La question de la transformation des productions de base est la clé de cette possibilité. Comme les moulins Bodson de Villers l'Evêque ont créé une filière particulière dans les farines panifiables avec la production de pain « de qualité »

vendus en grande surface et chez « Rob ». La filière est un produit de niche basé sur de la transformation d'une céréale de qualité et d'un partenariat avec d'autres acteurs (moulin d'Hombourg, Boulangerie Derkenne Coulinne, groupe Carrefour, etc.)

M. Maréchal demande comment pourrait-on valoriser les productions céréalières. Idem pour son lait, comment le valoriser. Cela demanderait encore une fois du temps et du personnel qu'il n'a pas. La prise de risque aujourd'hui pour les agriculteurs n'est pas tentante car cela demande du temps et des investissements financiers alors qu'ils sont déjà couverts de crédits.

Tourisme rural :

La Commune de Braives ainsi que le territoire du Parc naturel soutiennent ce créneau de développement possible d'emplois. Comme pour toute diversification, encore une fois le temps et l'investissement manquent.

Remarque importante :

Lors de cette rencontre, les agriculteurs ont mentionné à plusieurs reprises leur ardent désir de pouvoir davantage communiquer et échanger avec les Braivois. Ils se sentent parfois incompris dans leur métier. Ils estiment par exemple que la charte communale qui mentionne le métier d'agriculteur et qui est distribuée aux nouveaux habitants est une bonne initiative. Ils demeurent ouverts pour toute autre communication (ex : via une série d'articles dans le bulletin communal) et/ou événement (ex : opération Agricharme) qui pourrait permettre aux habitants de l'entité de percevoir le métier d'agriculteur de manière plus positive et réaliste.

La rencontre se clôture. Deux agriculteurs sont intéressés à poursuivre les débats en tant que membres de la CLDR : Messieurs Cruysmans et Warnant.

Monsieur du Fontbaré remercie enfin les participants à la réunion.

Pour la Fondation rurale de Wallonie
Vincent Legrand

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter
Mlle Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*